



## CLUBS PRENEZ NOTE !

L'assemblée générale du District aura lieu le  
Vendredi 20 Juin 2025 à 18 H 30 à Hauteville.

La permanence sportive est tenue à partir du vendredi 16 H 00.

La permanence du week- end du 23 au 25 Mai 2025 est assurée  
par : M. CONTET Jacques au 06.68.44.06.97



La fin de saison arrive à grands pas et le soleil se faisant de plus en plus présent, nous vous invitons à venir découvrir la pratique spectaculaire du Beach Soccer sur notre territoire aindinois.

**En effet, du 27 mai au 22 juin 2025, la LAuRAFoot en collaboration avec les Districts de l'Ain, de l'Allier et de la Drôme-Ardèche de Football organise les phases départementales qualificatives des Challenges Beach Soccer (Féminin et Masculin).**

Pour notre District, c'est le site de **St Etienne du Bois** qui accueillera les rencontres, dans le cadre d'une formule championnat ouvert à tous les licenciés de + de 18 ans, selon le calendrier suivant :

**Mardi 27 Mai 2025 (en soirée) :** Championnat Journée 1

**Mardi 3 Juin 2025 (en soirée) :** Championnat Journée 2

**Mardi 10 Juin 2025 (en soirée) :** Championnat Journée 3

**Samedi 14 Juin ou Dimanche 15 Juin 2025 (en journée) :** Finale départementale avec possible incorporation d'équipes de Districts voisins limitrophes.

*Plus d'informations sur le site internet du District de l'Ain.*

# COMMISSION DE L'ARBITRAGE JEUNES et SENIORS

Réunion du 20 Mai 2025

Présents : Grégory BESSET, Hamid TOUZANI, Christophe SABIN, Abdeslam MOUSSATEN, Olivier GUICHERD, Guillaume STRIPPOLI, Anthony TARTARIN, Denis BLANC, Jean Noel TARTARIN, Sylvain FEYEUX, Baptiste PIQUET

Assiste : Alexis CURT

Invités : Xavier PERRELLE, Christian CHAVERNOZ, Frédéric BARATHIEU GRINAND

**Appel à candidature** : En vue de la constitution de son bureau pour la saison 2025-2026, la CDA recrute les arbitres mais aussi les dirigeants, éducateurs, joueurs, souhaitant intégrer notre groupe. Pour rappel, la CDA se réunit chaque mardi à 18h et mène des actions de sensibilisation, formation, fidélisation auprès des arbitres et des clubs tout au long de l'année.

**Pour toute candidature ou demande de renseignements, écrire au district ou contacter Grégory BESSET au 06.74.19.12.92 (gregory.besset@orange.fr)**

Les classements des arbitres ont été validés par la commission de l'arbitrage et la sous-commission observations, **ceux-ci seront publiés la semaine du 9 juin** dans le présent PV et le site du district. Jusqu'à cette date, et par souci d'équité, aucune information ne sera donnée à un arbitre sur son classement par quelque biais que ce soit. Merci de la compréhension de chacun.

**La CDA remercie les observateurs** qui pour leur participation à cette réunion ainsi que pour toutes leurs actions menées durant la saison en faveur de l'amélioration de l'arbitrage dans notre district.

La CDA rappelle encore une fois que **tout incident doit faire l'objet d'un rapport et doit être signalé le plus rapidement possible à la CDA** et/ou au district, il n'est pas envisageable que des faits graves, conduisant parfois à l'intervention des forces de l'ordre sur les terrains ne soient même pas portés à notre connaissance par les arbitres concernés !!!

La CDA étudie les courriers, certificats médicaux et demandes des arbitres :

- Mohamed LARABI, courrier annonçant son déménagement et son rattachement au district de l'Hérault pour la saison 2025-2026, la CDA remercie chaleureusement Mohamed pour toutes ses années de bons et loyaux services dans notre district et lui souhaite une bonne continuation,
- François NOURI, rapport concernant un carton rouge sur la rencontre de D1 féminine Mille Étangs/Attignat du dimanche 18 mai,
- Victor Le Guenne et Maxence Richir, courrier annonçant le forfait d'une équipe, la CDA rappelle que si un arbitre se déplace sur un match sans avoir été prévenu en amont d'un match annulé, ses frais de déplacement sont dus par le club responsable (et non les indemnités d'arbitrage puisque le match n'a pas eu lieu), **la CDA rappelle qu'il est évidemment un délit de falsifier la signature d'un officiel sur une feuille de match pour dissimuler le forfait d'une équipe,**
- Ugo MOUREAUX, demande concernant son intégration en sports études arbitrage,
- Salah BOUSSEBHA, annonçant son indisponibilité pour blessure, la CDA rappelle que pour toute indisponibilité médicale supérieure à 72H, un certificat médical daté doit obligatoirement être fourni au district,
- Emre YETIM et Adrien JOSSIER, demandes concernant des désignations, réponses faites,
- Bertrand PLASSON, annonçant sa disponibilité pour le 31 mai,
- Bertrand PLASSON, courrier pour remercier et féliciter ses assistants et les clubs de l'OSR et du PVFC pour leur attitude lors de leur match du 18 mai,
- Christophe SABIN, demande pour devenir arbitre assistant spécifique à partir de la saison 2025-2026, demande acceptée par la CDA,
- Alexandre UNAU, échange concernant la protection des données des arbitres, la CDA étudie la proposition et fera un retour,

- Marwan KEMMOUN, certificat médical du 14 au 28 mai, la CDA rappelle qu'il est évidemment interdit à un arbitre ayant fourni un certificat médical de contre-indication à la pratique sportive de figurer sur une feuille de match en tant que joueur pendant cette période, dans le cas contraire, le joueur et le club sont passibles de sanction,
- Oriane ROBERT, certificat médical suite à une blessure sur le match U15 ESR/Plaine Revermont du dimanche 18 mai,
- Erdogan KILINC, demande pour arbitrer la finale de la Coupe Tremblay, la CDA rappelle que **les désignations sur les finales sont des récompenses dévolues aux meilleurs arbitres de la saison**,
- Loriane MOLLICONE, certificat médical jusqu'au 1<sup>er</sup> juin,

#### Courriers club :

- ISNFC CHANEINS, demande de rendez-vous à la CDA pour discuter des problématiques liées à l'arbitrage et au statut de l'arbitrage, la CDA accepte bien volontiers de rencontrer les dirigeants du club, rencontre fixée au mardi 27 mai à 19H
- OSR, rapport concernant des incidents sur la rencontre OSR/ACCFT Bourg en U15 du dimanche 18 mai, dossier traité par la commission compétente,
- FC ARTEMARE VALROMEY, annonçant l'absence d'un arbitre sur un match,
- DORTAN LAVANCIA, demande d'arbitre officiel sur le match Dortan/Bellignat du dimanche 25 mai, réponse positive faite
- MONTREAL LA CLUSE, annonçant l'absence d'un arbitre sur le match U15 Montréal/PVFC
- BOURG SUD, rapport concernant des incidents sur la rencontre U18 Bourg Sud/Bresse Nord du samedi 17 mai, dossier traité par la commission compétente
- BRESSE NORD, rapport concernant des incidents sur la rencontre U18 Bourg Sud/Bresse Nord du samedi 17 mai, dossier traité par la commission compétente
- FC VEYLE SAÔNE, demande concernant les arbitres du club et réponse positive concernant **la journée de rentrée des arbitres : cette journée aura donc lieu le samedi 6 septembre sur le complexe de Laiz (détails et précisions à venir), la CDA remercie le club de Veyle Saône pour son accueil**,
- FCT VIRIEU, FC VEYLE SAÔNE, VALSERHONE, demandes d'arbitres officiels pour les rencontres U15 et U18 du week end des 24 et 25 mai, réponses faites,
- FC MAS RILLIER, rapport concernant des incidents sur le match U15 Mas Rillier/Meximieux du dimanche 18 mai,
- AIN SUD et NANTUA, échanges concernant les désignations d'un arbitre du club et sa couverture au statut de l'arbitrage,

#### Divers

Vincent GENE BRIER, annonçant la tenue d'une formation de formateurs en arbitrage par la Ligue, Antony GAUTIER/Alain SARS, différents courriers et échanges concernant l'évolution de l'arbitrage suite au symposium des présidents de CDA/CRA ayant eu lieu à Clairefontaine les 17 et 18 mai derniers

- Prochaine réunion mardi 27 mai à 18h au district

Le président de la CDA  
Grégory BESSET

Le secrétaire  
Sylvain FEYEUX

## INFORMATIONS RENOUELEMENT DOSSIER MEDICAL 2025/2026

Comme communiqué, pour les arbitres formés lors des formations initiales en arbitrage effectuées en Mai/Juin 2024, Octobre/Novembre 2024 et Janvier 2025, et l'ensemble des arbitres qui renouvelleront leur licence d'arbitres pour la saison 2025/2026.

Ils devront effectuer les démarches suivantes pour les examens complémentaires :

### **ATTENTION LA SITUATION DE CHAQUE ARBITRE EST A PRENDRE AU 01/07/2025**

**(exemple : Si 35 ans au 16/06/2025 = L'arbitre rentre dans la catégorie des 35 ans et + au 01/07/2025)**

- **Mineur (moins de 18 ans au 01/07/2025)**
  - Dispose d'une licence joueur en cours (sur 2025/2026) = Envoyer au District les pages 2/7, 3/7 et 7/7 du dossier médical **qui doit être daté après le 01/04/2025** (si une réponse « Oui » à la page 7 = faire remplir la page 4 par le médecin traitant en complément des précédentes)
  - Ne dispose pas de licence joueur (sur 2025/2026) = Envoyer au District les pages 2/7, 3/7 et 7/7 du dossier médical **qui doit être daté après le 01/04/2025** (si une réponse « Oui » à la page 7 ou dernière visite médicale date de plus de 2 ans = faire remplir la page 4 par le médecin traitant en complément des précédentes)
  
- **Majeur (plus de 18 ans au 01/07/2025)**
  - Entre 18 ans et 34 ans = Envoyer au District les pages 2/7, 3/7 et 6/7 du dossier médical **qui doit être daté après le 01/04/2025** (si une réponse « Oui » à la page 6 = faire remplir la page 4 par le médecin traitant en complément des précédentes) + Joindre : ECG qui sera valable 5 ans ou jusqu'à vos 34 ans inclus et Echographie cardiaque qui sera valable à vie (conseil de prendre rdv dès maintenant et possibilité de demander une ordonnance à votre médecin traitant pour un remboursement)
  - 35 ans et plus au 01/07/2025 = Envoyer au District les pages 2/7, 3/7 et 4/7 du dossier médical **qui doit être daté après le 01/04/2025** (la page 4 doit être remplie obligatoirement par le médecin traitant) + Joindre : Echographie cardiaque qui sera valable à vie (conseil de prendre rdv dès maintenant et possibilité de demander une ordonnance à votre médecin traitant pour un remboursement), **Bilan cardiologique d'un cardiologue valable 5 ans suivant facteurs de risques (suite aux résultats du bilan biologique prise de sang, ECG, ... effectué avant la consultation chez le cardiologue) qui déterminera si besoin d'un Test d'effort (attention au délai qui peut être légèrement long)**

Nous vous rappelons que le dossier médical est à renvoyer au district de l'Ain **avec date de visite médical après le 01/04/2025** et avant le 31/08 afin de couvrir votre club.

Pour les autres arbitres, non formés en Mai/Juin 2024, Octobre/Novembre 2024 et Janvier 2025, vous devrez suivre les procédures habituelles.

Rappel : - Echocardiographie cardiaque valable à vie pour tous

- Bilan cardiologique du cardiologue pour donner suite au bilan biologique des facteurs de risque cardiovasculaire (prise de sang, cholestérol, glycémie, ECG, ...) demandé à partir de 35 ans et valable 5 ans. Suivant avis du cardiologue, possibilité de test effort à fournir.
- ECG demandé à partir de 18 ans et valable jusqu'à 34 ans ou pour une durée de 5 ans dans le bilan biologique à partir de 25 ans (sauf si présence facteur de risque).

Vous pouvez prendre RDV dès maintenant pour ne pas être pris par les délais d'attente, mais attention le DMA (Dossier Médical d'Arbitrage) ne doit pas être rempli / daté **avant le 01/04/2025**.

## MODULE 8 FIA – ARBITRES FORMES EN 2024-2025

Tout arbitre du District de l'Ain de Football formé durant cette saison 2024-2025 (dans le département de l'Ain ou par le biais d'une autre formation dans un autre District) sera convoqué le Samedi 14 Juin 2025 de 9h30 à 11h45 au District de l'Ain de Football (VIRIAT).

La présence est obligatoire.

Une convocation a été envoyée aux arbitres concernés par cette présente réunion.

### CONSEIL DEPARTEMENTAL U11 - DIMANCHE 22 JUIN 2025

L'ensemble des arbitres ci-dessous sont convoqués pour le Conseil Départemental du dimanche 22 Juin 2025 à Montréal-la-Cluse. Une convocation a été envoyée à chacun.

BERTUIT	Mael	C.S. VIRIAT	<a href="mailto:bertuitx@gmail.com">bertuitx@gmail.com</a>
BOULIVAN	Noam	ENT.S. REVERMONTAISE	<a href="mailto:marjorieblondeau@orange.fr">marjorieblondeau@orange.fr</a>
CEVASCO	Lukas	ENT.S. REVERMONTAISE	<a href="mailto:yoan.cevasco@hotmail.fr">yoan.cevasco@hotmail.fr</a>
HYVERNAT	Hugo	OSR 01	<a href="mailto:vincent.hyvernats@free.fr">vincent.hyvernats@free.fr</a>
PINEL	Alexandre	ENT.S. REVERMONTAISE	<a href="mailto:pinel.laurent@sfr.fr">pinel.laurent@sfr.fr</a>
BOURDAIS	Leo	C.S. VIRIAT	<a href="mailto:alisebriere@hotmail.com">alisebriere@hotmail.com</a>
BOURGEAY	Matteo	C.S. LAGNIEU	<a href="mailto:vanesmatt@free.fr">vanesmatt@free.fr</a>
JAYR	Gabin	ET.S. FOISSIAT	<a href="mailto:mag.rablet@gmail.com">mag.rablet@gmail.com</a>
THIER	Honore	ENT.S. REVERMONTAISE	<a href="mailto:anelthier@gmail.com">anelthier@gmail.com</a>

# CHALLENGE DE LA SPORTIVITE

SAISON 2024 / 2025

**RAPPEL !**

Les fiches de notation sont en téléchargement sur le site internet du District, rubrique DOCUMENTS / CHALLENGE DE LA SPORTIVITE.

Les fiches doivent être renvoyées au District pour le 2 Juin 2025.

## COMMISSION FEMININE

### Journée Départementale du Foot Féminin U6F à U15F

La commission féminine en lien avec la commission technique organisera sa traditionnelle **Journée Départementale du Foot Féminin** à destination de vos équipes **U7F-U9F-U11F-U13F-U15F** le **samedi 14 Juin prochain à Attignat**.

Les joueuses pourront venir accompagnées de **copines non licenciées** de leur âge (qui seront assurées pour l'occasion) afin que les novices puissent découvrir la pratique au travers de matchs et d'ateliers.

**Les joueuses évoluant en mixité sont également conviées.**

Une organisation sera établie en conséquence afin d'accueillir un maximum de filles lors de cet évènement festif.

A cette occasion, merci de bien vouloir compléter les quelques points suivants avant le **30 Mai prochain**, date butoir des inscriptions : <https://forms.gle/8hGKzziqWm8kLF626>

Inscriptions à ce jour :

Club	Equipe U7	Equipe U9	Equipe U11	Equipe U13	Equipe U15
ESSOR BRESSE SAONE		1			1
BRESSE FOOT 01			1		
AS ATTIGNAT					1
FC DOMBES BRESSE		1			
FC VEYLE SAONE				1	

Pour plus d'informations, veuillez contacter Thibault VALLET au 06.49.77.85.89.

Le Président de la Commission,  
Vincent JACUZZI

# COMMISSION DES RECOMPENSES

## Médailles d'Argent du District

Les clubs souhaitant récompenser des dirigeants méritants ayant plus de 4 ans d'ancienneté comme licencié bénévole, peuvent demander la médaille d'argent du district en se servant de l'imprimé figurant sur le site du district dans la rubrique « documents / documents divers».

2 demandes maximum par club transmises au district avant le 2 Juin 2025.

### Conditions requises :

- . Être bénévoles et licenciés dans le club depuis 4 ans (au moins)
- . 2 demandes (maximum) par club
- . Envoi des demandes dans les délais impartis et dûment remplies

### Nota

Pour les autres médailles (vermeil, or, ligue, etc...), c'est le district qui établit la liste des récipiendaires suivant le listing des médaillés, donc ne pas faire de demande pour ces cas-là.

# COMMISSION DES REGLEMENTS

En cas de contestation des décisions prises, les clubs peuvent faire appel en premier lieu à la Commission d'Appel de District par lettre recommandée ou courrier électronique, dans un délai de 7 jours à dater du lendemain de la notification au P.V. électronique.

## **OBLIGATION DELEGUE DE CLUB (article 37.1 du District)**

Seniors D1 à D4 : 2 délégués

Seniors D5 : 1 délégué

Coupe E. Faivre, R. Tremblay, R. Morandas : 2 délégués

Seniors Féminines : 1 délégué

U18 à U15 : 1 délégué

Foot à 8 et à 5 : 1 délégué

## **Rappel !**

Toute personne figurant sur une feuille de match doit avoir une licence validée pour l'année sportive en cours.

Sa licence « volontaire » n'est pas prise en compte (situation amendable).

## **Réunion du 20/05/2025**

Présents : MM. BOURDON, DELIANCE, GAUTHERON, GUTIERREZ.

Excusé : M. VERNAY.

☪ ☪ ☪ ☪

## Courriers :

- de Valserhône 1 portant réclamation contre Centre Dombes Bresse 2 pour équipiers premiers.
- de FC Turc Virieu portant réclamation d'après match contre Ambronay St Jean le Vx pour nombre de joueurs mutés.
- du CS Belley portant réserve d'après match, pour le match n° 53179885.

☪ ☪ ☪ ☪

## **RAPPEL DE L'ARTICLE 50.3.2) APPELS (REGLEMENTS DU DISTRICT DE L'AIN)**

### 50.3.2) Appels

Les appels doivent être interjetés dans les conditions de forme et délais fixées par l'article 190 des règlements généraux.

Toutefois, **le délai d'appel est réduit à 2 jours à compter du lendemain de la date de notification** si la décision contestée :

- Porte sur l'organisation ou le déroulement d'une compétition avec phase éliminatoire donc pour la Coupe Emile Faivre, Coupe René Tremblay, Coupe René Morandas et Coupe Peggy Provost et ceci à partir des ¼ de finales ;
- Est relative à un litige survenu lors des 2 dernières journées de championnat ;
- Porte sur le classement en fin de saison.

Il va de soi que les Commissions de 1ère instance devront également tenir compte de cet article et statuer dans les 2 jours pour les cas mentionnés ci-dessus.

☪ ☪ ☪ ☪

**Dossier n° 203 ERRATUM :**

**Match n° 53098227 : OL Buyatin 2 / Chaveyriat 2 – seniors D5 poule B – du 11/05/2025**

Courrier du club de Chaveyriat annonçant le forfait de son équipe : 3<sup>ème</sup> forfait donc forfait général.

- Chaveyriat 2 : 0 but / -1 point

- OL Buyatin 2 : 3 buts / 3 points

Le club de Chaveyriat est redevable de la somme de 79 €uros au District.

**Dossier n° 211**

**Match n° 53086089 : Foissiat Etrez 3 / Ent Feillens Bâgé 4 – seniors D5 poule G – du 08/02/2025**

Courrier du club de Ent Feillens Bâgé annonçant le forfait de son équipe : 1<sup>er</sup> forfait.

- Ent Feillens Bâgé 4 : 0 but / -1 point

- Foissiat Etrez 3 : 3 buts / 3 points

Le club de Ent Feillens Bâgé est redevable de la somme de 44 €uros au District.

**Dossier n° 212**

**Match n° 53117114 : CS Lagnieu 1 / Ent Culoz Chautagne 1 – U18 D2 poule C – du 17/05/2025**

Courrier du club de Culoz annonçant le forfait de son équipe : 2<sup>ème</sup> forfait.

- Ent Culoz Chautagne 1 : 0 but / -1 point

- CS Lagnieu 1 : 3 buts / 3 points

Le club de Culoz est redevable de la somme de 27 €uros au District.

**Dossier n° 213**

**Match n° 53117264 : Marboz 2/ Nantua 1 – U18 D4 poule I – du 17/05/2025**

Courrier du club de Nantua annonçant le forfait de son équipe : 2<sup>ème</sup> forfait.

- Nantua 1 : 0 but / -1 point

- Marboz 2 : 3 buts / 3 points

Le club de Nantua est redevable de la somme de 27 €uros au District.

**Dossier n° 214**

**Match n° 28691408 : Bâgé 2 / OL St Denis les Bourg 2 – seniors D4 poule D – du 18/05/2025**

Courrier du club de St Denis les Bourg annonçant le forfait de son équipe : 1<sup>er</sup> forfait

- OL St Denis les Bourg 2 : 0 but / -1 point

- Bâgé 2 : 3 buts / 3 points

Le club de St Denis les Bourg est redevable de la somme de 44 €uros au District.

**Dossier n° 215**

**Match n° 53179885 : Ambérieu FC 1 / CS Belley 2 – U15 D3 poule E – du 11/05/2025**

Réclamation d'après-match du CS Belley 2 contre Ambérieu FC 1, au motif que l'éducateur, M. Sophian BAGHLI, licence n° 2546515198 était en état de suspension pour cette rencontre.

M. Sophian BAGHLI a été suspendu à titre conservatoire jusqu' à audition du 13/05/2025 qui a décidé de lui infliger : Auto + 3 matchs fermes.

Après comptabilisation des matchs U15 d'Ambérieu, il y a eu :

- Le 30 mars contre Lagnieu mais Lagnieu forfait (0)

- Le 06 avril contre Côtère Luenaz (1)

- Le 13 avril contre Plaine de l'Ain (Ambérieu forfait 0).

- Le 11 mai contre Belley (1)

De ce fait, M. Sophian BAGHLI n'avait donc pas purgé la totalité de sa suspension, était donc en « état de suspension » le 11/05.

La commission des RG du District s'appuyant sur l'article 23 des RG du District donne match perdu par pénalité avec -1 point à l'équipe d'Ambérieu.

- Ambérieu FC 1 : 0 but / -1 point

- CS Belley 2 : 2 buts / 3 points

Dossier transmis à la commission compétente pour homologation.

Le club d'Ambérieu est redevable de la somme de 49 €uros au District.

### **Dossier n° 216**

#### **Match n° 53147827 : Valsershône 4 / Ent Izernore Nurieux 1 – U15 D4 poule I – du 18/05/2025**

Courrier du club de Izernore Nurieux annonçant le forfait de son équipe : 3<sup>ème</sup> forfait d'où forfait général

- Izernore Nurieux 1 : 0 but / -1 point
- Valsershône 4 : 3 buts / 3 points

Le club de Izernore Nurieux est redevable de la somme de 37 €uros au District.

### **Dossier n° 217**

#### **Match n° 53108001 : Veyle Saône 1 / Thoissey 2 – U18 D3 poule H – du 17/05/2025**

Courrier du club de ESVS Thoissey annonçant le forfait de son équipe : 2<sup>ème</sup> forfait

- Thoissey 2 : 0 but / -1 point
- Veyle Saône 1 : 3 buts / 3 points

Le club de ESVS Thoissey est redevable de la somme de 27 €uros au District.

### **Dossier n° 218**

#### **Match n° 53117408 : Ent 3 Rivières Fareins 2 / Essor Bresse Saône 3 – U18 D4 poule M – du 17/05/2025**

Courrier du club de Essor Bresse Saône annonçant le forfait de son équipe : 2<sup>ème</sup> forfait

- Essor Bresse Saône 3 : 0 but / -1 point
- Ent 3 Rivières Fareins 2 : 3 buts / 3 points

Le club de Essor Bresse Saône est redevable de la somme de 27 €uros au District.

### **Dossier n° 219**

#### **Match n° 28621378 : Dombes Bresse FC 2 / Valsershône Foot 1 – séniors D1 – du 18/05/2025**

Réserve d'avant match de Valsershône Foot contre Dombes Bresse FC 2 au motif : « sont susceptibles d'être inscrits sur la feuille de match, plus de 2 joueurs ayant joué plus de matchs avec une équipe supérieure ».

Réserve confirmée. Toutefois, celle-ci est irrecevable car mal formulée.

Le club de Valsershône Foot est redevable de la somme de 49 €uros au District.

### **Dossier n° 220**

#### **Match n° 53117444 : Hautecourt 1 / Plaine Revermont 1 – U18 D4 poule I – du 17/05/2025**

Courrier du club de Hautecourt annonçant le forfait de son équipe : 1<sup>er</sup> forfait

- Hautecourt 1 : 0 but / -1 point
- Plaine Revermont 1 : 3 buts / 3 points

Le club de Hautecourt est redevable de la somme de 20 €uros au District.

### **Dossier n° 221**

#### **Match n° 28774590 : Virieu FCT 1 / Ambronay St Jean le Vx 1 – seniors D4 poule B – du 18/05/2025**

Réclamation d'après-match de Virieu FCT contre Ambronay St Jean le Vx, au motif : que l'équipe d'Ambronay a plus de 2 joueurs mutés hors période.

Après vérification, il s'avère que l'équipe d'Ambronay compte dans ses rangs seulement 2 joueurs mutés hors période. En conséquence, la commission valide le score acquis sur le terrain.

Le club de Virieu FCT est redevable de la somme de 49 €uros au District.

Le président,  
Maurice DELIANCE.

# COMMISSION COUPES

Réunion du 20 Mai 2025

**Coupe René TREMBLAY :**

- Finale le 31 mai à 16h00 : **Bresse Nord Fc 1 - Ain Sud 3**

**Coupe Emile FAIVRE :**

- Finale le 31 mai à 18h30 : **Guéreins Genouilleux As 1 - Centre Dombes Foot 1**

**Coupe Féminines Peggy PROVOST :**

- Finale le 31 mai à 13h30 : **Misérieux Trévoux As 1 - Essor Bresse Saône 1**

**Coupe Vétérans René MORANDAS**

- Finale le 31 mai à 13h30 : **Plaine Tonique Fc 5 – Viriat Cs 5**

Éric CANARD, Jacques CONTET.

# COMMISSION SPORTIVE JEUNES

Réunion du 20 Mai 2025

## Courriers U18 :

**St Martin Esr** : demande de modification horaire rencontre D3 poule G du 24 mai.

**Côt. Luénaz Fc** : accord pour rencontre D3 poule G du 24 mai à **14h15**.

**Bresse Nord Fc** : rencontre **D2 poule D du 24 mai au stade municipal de ST TRIVIER de COURTES.**

**Ambérieu Fc** : demande de modification horaire rencontre D4 poule J.

**Serrières Villebois Fc** : accord pour rencontre D4 poule J à **13h00**.

**Bressans Fc** : rencontre D2 poule B du 24 mai **sur terrain Herbe** stade J.N. BOUVARD à POLLIAT.

----- rencontre D4 poule M du 24 mai **sur terrain Synthétique** stade J.N. BOUVARD à POLLIAT.

**Centre Dombes Foot** : rencontre D4 poule K du 24 mai **au stade municipal de ST PAUL de VARAX.**

**Essor Bresse Saône** : demande de modification horaire rencontre D4 poule M du 24 mai.

----- en attente confirmation de Veyle Saône Fc.

## Courriers U15 :

**Mille Etangs Sc** : rencontre D3 poule F du 25 mai **au stade A. FAVROT à SAVIGNEUX.**

**Côt. Meximieux Villieu** : demande **inversion** rencontre D2 poule B du 25 mai (terrain occupé).

**Viriat Cs** : accord pour rencontre D2 poule B du 25 mai **au parc des sports à VIRIAT.**

**Veyle Saône Fc** : rencontre D3 poule F du 25 mai **au stade municipal de ST ANDRE d'HUIRIAT.**

----- rencontre D4 poule O du 25 mai **au complexe sportif communautaire de LAIZ**

Éric CANARD, Jacques CONTET.

# SPORTIVE FEMININES

Réunion du 20 Mai 2025

Courriers S.F. à 11 :

**Essor Bresse Saône** : demande de modification rencontre D1 du 24 mai.

**Mille Etangs Sc** : accord pour rencontre D2 du 24 mai à **20h30 stade des Belouses à BAGE.**

**Valsenhône Foot** : demande de modification horaire rencontre D2 du 25 mai.

**Bas Bugey Rhône** : accord pour rencontre D2 du 25 mai à **12h00.**

Vincent JACUZZI, Jacques CONTET.

# COMMISSION TECHNIQUE JEUNES

## Catégories et pratiques 2025-2026

Licenciés	Catégorie	Sous catégorie	1ère phase	2ème phase	Horaires	Durée des rencontres	Ballon	Compétition autorisée en surclassement	Les Filles en mixité		Compétition autorisée en sous-classement	
nés en 2006	U20	U20	Foot à 11 Poules de 10 matchs "aller"	Foot à 11 Poules de 12 matchs "aller" ou Poules de 6 matchs "aller-retour"	Samedi 15h30 (15h - Heure d'hiver) ou 17h30 dimanche 13h	2 x 45'	T n°5	En senior	Licenciées	Sous catégorie	Je joue ...	Je joue ...
nés en 2007		U19						avec des garçons ...			avec des filles ...	
nés en 2008		U18						contre des garçons			contre des garçons	
nés en 2009	U17	U17	Foot à 11 Poules de 10 matchs "aller"	Foot à 11 Poules de 6 matchs "aller-retour"	Samedi 15h30 (15h - Heure d'hiver)	2 x 45'	T n°5	En senior après demande de surclassement spécifique En U20 : 3 joueurs maxi par équipe	nées en 2010	U16	en U15	en U15
nés en 2010		U16						nées en 2011	U15	Néant	en U13	
nés en 2011	U15	U15	Foot à 11 Poules de 6 matchs "aller-retour"	Foot à 11 Poules de 6 matchs "aller-retour"	Dimanche 10h	2 x 40'	T n°5	en U17 : 3 joueurs maxi par équipe	nées en 2012	U14	en U13	en U13
nés en 2012		U14						nées en 2013	U13	Néant	en U11	
nés en 2013	U13	U13	Foot à 8 Poules de 10 matchs "aller"	Foot à 8 Poules de 10 matchs "aller"	Samedi 13h30	2 x 30'	T n°4	en U15 : 3 joueurs maxi par équipe	nées en 2014	U12	en U11	en U11
nés en 2014		U12						nées en 2015	U11	Néant	en U9	
nés en 2015	U11	U11	Foot à 8 Plateaux de 3 équipes	Foot à 8 Plateaux de 3 équipes	Samedi 10h	1 x 25' (si 2 matchs = 3 équipes) 2 x 25' (si 1 match = 2 équipes)	T n°4	en U13 : 3 joueurs maxi par équipe	nées en 2016	U10	en U9	en U9
nés en 2016		U10						en U11 : 3 joueurs maxi par équipe	nées en 2017	U9	Néant	en U7
nés en 2017	U9	U9	Foot à 5 Plateaux de 5 à 12 équipes	Foot à 5 Plateaux de 5 à 12 équipes	Samedi 10h	50' de temps de jeu effectif	T n°3	en U9 : 3 joueurs maxi par équipe	nées en 2018	U8	en U7	en U7
nés en 2018		U8						Néant	nées en 2019	U7		
nés en 2019	U7	U7	Foot à 4 Plateaux de 5 à 16 équipes	Foot à 4 Plateaux de 5 à 16 équipes	Samedi 10h ou 14h	50' de temps de jeu effectif	T n°3	en U9 : 3 joueurs maxi par équipe	nées en 2020	U6		
nés en 2020 dès 5 ans		U6						Néant				

Voir la procédure réglementaire pour les modifications d'horaires de match.

Article 73 des règlements généraux de la FFF  
Dérogation article 74 des règlements généraux de la FFF

## DEVELOPPEMENT et ANIMATION des PRATIQUES

### PLATEAU DEPARTEMENTAL U7

Ce Samedi 24 Mai à Valserhône

Nouveau complexe de la Plaine des Sports d'Arlod (rugby) - 23 Rue de l'Industrie, 01200 Valserhône

## HORAIRES DE CONVOCATIONS

Ci-dessous la liste des **78 équipes** convoquées.

**Inscriptions closes** – **Tout désengagement sera amendé.**

**Merci de respecter les horaires.**

**Sont convoqués à 13 h 30 : 1er match à 14 h 30 précises**

Clubs	Nb d'équipes	Clubs	Nb d'équipes	Clubs	Nb d'équipes
CS BELLEY	4	VALSERHONE FOOT	4	CSJ CHATILLONNAISE	1
ST DENIS EN BUGEY AMBUTRIX	3	AS MONTREAL LA CLUSE	3	FAREINS SAONE VALLEE	1
FBBP 01	4	ST MARTIN MCV	3	CO PLATEAU	1
FC VEYLE SAONE	1	COTIERE MEXIMIEUX VILLIEU	3		
FC CURTAFOND CONFRANCON	1				

13

13

3

29

**Sont convoqués à 13 h 45 : 1er match à 14 h 45 précises**

Clubs	Nb d'équipes	Clubs	Nb d'équipes	Clubs	Nb d'équipes
PVFC OYONNAX	3	FC LE MAS RILLIER	2	ENT. AMBRONAY ST JEAN	1
ENT.S. REVERMONTAISE	3	OLYMPIQUE RIVES DE L'AIN	2	US CULOZ GD COLOMBIER	1
AS MISERIEUX TREVOUX	3	FC DOMBES BRESSE	3	AMBERIEU FC	3
IZERNORE NURIEUX	3	AIN SUD	6		
BOURG SUD	2	US VEYZIAT	2		

14

15

5

34

**Sont convoqués à 14 h 00 : 1er match à 15 h 00 précises**

Clubs	Nb d'équipes	Clubs	Nb d'équipes	Clubs	Nb d'équipes
ESB MARBOZ	3	SC MILLE ETANGS	2		
US ARBENT MARCHON	2	O.SUD REVERMONT	1		
AS DORTAN LAVANCIA	2	CS VIRIAT	1		
CS LAGNIEU	1	AS ATTIGNAT	2		
FC VEYLE VIEUX JONC	1				

9

6

15

## Remise des prix à 18h15

78

### CHALLENGE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL U11

Le 35ème Challenge du Conseil départemental se déroulera le dimanche 22 juin 2025 au Stade Orindis de Montréal-la-Cluse.



**L'organisation de cette épreuve repose essentiellement sur un club (ou des clubs) de football, ses organisations matérielle et sportive s'appuient sur les collectivités locales (mairies, communautés de communes...) territorialement compétentes et les instances départementales du Football (District de l'Ain).**

Le challenge de Football a été créé à l'initiative du Conseil général de l'Ain au cours de la saison 1988/89.

#### DÉROULEMENT :

- Chaque canton propose 2 équipes pour la participation à la compétition soit 46 Equipes.
  - Les 23 cantons sont répartis par tirage au sort en 3 poules.
- Chaque canton effectue 8 matchs sur la journée (4 matchs le matin et 4 l'après-midi).

Suite aux résultats de l'après-midi, le canton qui sera classé 1er (avec les résultats cumulés des 2 équipes et les coefficients accordés) remportera le challenge du Conseil Départemental.

Veuillez trouver ci-dessous, le lien d'inscription de vos équipes :

**[Inscription](#) - Fin des inscriptions le 25 mai 2025**

Canton	Nombre d'équipe(s) participante(s)
Saint-Étienne-du-Bois	2
Replonges	2
Valserhône	2
Bourg-en-Bresse-2	1
Lagnieu	2
Hauteville-Lompnes	2
Ceyzériat	2
Nantua	2
Meximieux	1
Oyonnax	1
Vonnas	2

Ambérieu-en-Bugey	1
Bourg-en-Bresse-1	2
Trévoux	2
Belley	2

Contact : Jean-Marie BRESSOUX - Mail : [jean-marie.bressoux@ain.fff.fr](mailto:jean-marie.bressoux@ain.fff.fr) - Tél : 06 38 98 82 66

## CHALLENGE NATIONAL BEACH SOCCER – 2<sup>ème</sup> édition

### Phase Départementale



La fin de saison arrive à grands pas et le soleil se faisant de plus en plus présent, nous vous invitons à venir découvrir la pratique spectaculaire du Beach Soccer sur notre territoire aindinois.

**En effet, du 27 mai au 22 juin 2025, la LAuRAFoot en collaboration avec les Districts de l'Ain, de l'Allier et de la Drôme-Ardèche de Football organise les phases départementales qualificatives des Challenges Beach Soccer (Féminin et Masculin).**

Pour notre District, c'est le site de **St Etienne du Bois** qui accueillera les rencontres, dans le cadre d'une formule championnat ouvert à tous les licenciés de + de 18 ans, selon le calendrier suivant :

- **Mardi 27 Mai 2025 (en soirée) :** Championnat Journée 1
- **Mardi 3 Juin 2025 (en soirée) :** Championnat Journée 2
- **Mardi 10 Juin 2025 (en soirée) :** Championnat Journée 3

**Samedi 14 Juin ou Dimanche 15 Juin 2025 (en journée) :** Finale départementale avec possible incorporation d'équipes de Districts voisins limitrophes.

À l'issue de cette étape qualificative, quatre équipes par catégorie seront qualifiées pour disputer la finale régionale qui se déroulera à Vichy (03) le samedi 21 juin pour le *Challenge Féminin* et le dimanche 22 juin pour le *Challenge Masculin*.

Cette finale régionale permettra une qualification pour une phase inter-régionale ou nationale au cours du mois de juillet 2025.

**Les clubs souhaitant participer à cette formule de championnat sont invités à prendre contact dès maintenant, et au plus tard avant le 20 mai, auprès de Thibault VALLET ([tvallet@ain.fff.fr](mailto:tvallet@ain.fff.fr)) – 06.49.77.85.89.**

# COMMISSION FOOT REDUIT

Téléphone : 04 74 22 87 86

Présents : Patrick Teppe – Pierre Benoit

U13

Info : La pyramide pour la bascule U13 saison 2024/2025 à 2025/2026 est dans pratique U13.

Changement de date :

Journée du 24 mai 2025 :

**Poule M** : FC Montluel 1 / FC Mas Rillier 2 le 31 mai à 13h30

Changement d'horaire :

Journée du 24 mai 2025 :

**Poule A** : Valsershône FC 1 / CS Viriat 1 à 11h00 (Roger Petit)

**Poule B** : FC Veyle Saône 1 / Bourg Sud 1 à 12h00

**Poule D** : Bourg Sud 3 / Valsershône FC 2 à Bourg en Bresse (Fléchon Synthétique) à 10h30

**Poule D** : Valsershône FC 3 / Us Arbent Marchon 1 à 10h30 (Roger petit)

**Poule E** : O. St Denis les Bourg 1 / FC Dombes Bresse 2 à 12h45

**Poule F** : Ent Revermontoise 2 / Plastics Vallée 5 à 12H00

**Poule J** : CO Plateau 2 / FC Artemare Valromey 1 à 15h00

**Poule J** : Valsershône FC 6 fém. / AS Nantuatiennne 1 à 10h30 (Roger Petit)

**Poule O** : FC Veyle Saône 7 / Essor Bresse Saône 4 à 12h00

**Poule O** : Ent Revermontoise 3 / Bresse Tonic Football 4 à 12h00

Changement de lieu :

Journée du 24 mai 2025 :

**Poule B** : Centre Dombes Football 1 / FC Dombes Bresse 1 à Chalamont

**Poule L** : US Vaux en Bugey 1 / CS Lagnieu 5 fém à Lagnieu

**Poule O** : Centre Dombes Football 4 / FC Veyle Saône 5 à Chalamont

**Poule P** : Plaine Revermont Football 2 / FC Bresse Nord 1 à Val Revermont (Treffort)

Feuille de match manquante :

Journée du 10 mai 2025 :

**Poule N** : Côtière Est Lyonnais 4 fém. 9€

Licence manquante :

Journée du 17 mai 2025 :

**Poule P** : FC Bresse Nord 1, toutes 8€

Forfait :

Journée du 17 mai 2025 :

**Poule K** : OL Sur Revermont 3 9€

**Poule L** : CS Belley 3 9€

**Poule N** : Jassans Frans 5 fém. 9€

# U11

**Événement à venir** : Challenge U11 du conseil départemental le 22 juin 2025 à Montréal-la Cluse.  
Pensez à vous inscrire.

## **Changement d'horaire** :

### **Journée du 24 mai 2025** :

- Poule A et D** : à Péronnas à 11h00
- Poule B, P et Q** : à St Maurice de Beynost à 9h30
- Poule G et H** : à Jassans à 11h00
- Poule N** : à Serrières (les Charmieux) à 11h00

## **Changement de lieu** :

### **Journée du 24 mai 2025** :

- Poule K** : le plateau prévu à Ceyzériat se disputera à Hautecourt
- Poule L** : le plateau prévu à Nantua se disputera à Dortan
- Poule M** : CO Plateau 1 ira à Jujurieux rencontrer l'OL Rives de l'Ain 1

## **Licence manquante** :

### **Journée du 17 mai 2025** :

- |  |       |
|--|-------|
| <b>Poule A</b> . Valsershône FC 1, toutes        | 8€    |
| <b>Poule E</b> : Valsershône FC 3, toutes        | 8€    |
| <b>Poule E</b> : Plastics Vallée FC 4, 1 licence | 1,60€ |
| <b>Poule H</b> : Fareins SV foot 2, toutes       | 8€    |
| <b>Poule L</b> : AS Nantuatienne 1, toutes       | 8€    |

**Feuille de plateau manquante** : Merci de nous les faire parvenir rapidement à [district@ain.fff.fr](mailto:district@ain.fff.fr)

### **Journée du 15 février 2025** :

- Poule N** : FC Artemare Valromey 1

### **Journée du 22 mars 2025** :

- Poule Q** : FC St Marcel 1

### **Journée du 29 mars 2025** :

- Poule B** : Ambérieu FC 1
- Poule M** : AS Montréal 4
- Poule O** : St Denis Ambutrix CG FC 3
- Poule P** : FC Montluel 1

### **Journée du 5 avril 2025** :

- Poule O** : FC Priay 2
- Poule P** : Ambérieu FC 3
- Poule R** : AS St Etienne / Chalaronne 1

### **Journée du 12 avril 2025** :

- Poule Q** : FC St Marcel 1
- Poule Q** : Jassans Frans 3
- Poule R** : Jassans Frans 4

## U9

### Changement de lieu :

#### Journée du 24 mai 2025 :

Poule K : le plateau prévu à Valserhône se disputera à Bellignat (PVCF)

### Feuille de plateau manquante : Merci de nous les faire parvenir rapidement à [district@ain.fff.fr](mailto:district@ain.fff.fr)

#### Journée du 8 février 2025 :

Poule N : FC Artemare Valromey

Poule R : FC St Marcel

#### Journée du 22 mars 2025 :

Poule F : Foot SV 3 Rivières

Poule N : AS Peyrieu Brens

Poule Q : FC Priay

#### Journée du 29 mars 2025 :

Poule C : FC Montluel

Poule S : Foot 3 Rivières

Poule V : St Etienne / Chalaronne

Poule ZB : Centre Dombes Football

#### Journée du 5 avril :

Poule F : Ent Val de Saône

Poule P : Ambérieu FC

#### Journée du 12 avril 2025 :

Poule F : AS Guéreins Genouilleux

Poule N : US Culoz GC

Poule O : CM de Bressolles

Poule Q : FC Priay

Poule S : Foot 3 Rivières

Poule T : Jassans Frans

Poule V : AS St Etienne / Chalaronne

Poule W : AS St Laurentin

## U7

### Feuille de plateau manquante : Merci de nous les faire parvenir rapidement à [district@ain.fff.fr](mailto:district@ain.fff.fr)

#### Journée du 15 mars :

Poule D Dombes Côtière : FC St Marcel

#### Journée du 22 mars 2025 :

Poule H Val de Saône : AS St Laurentin

#### Journée du 29 mars 2025 :

Poule D Dombes Côtière : FC Montluel

#### Journée du 5 avril 2025 :

Poule D Dombes Côtière : FC St Marcel

Poule H Val de Saône : US Feillens

#### Journée du 12 avril 2025 :

Poule F Dombes Côtière : CM de Bressolles

Poule P Haut Bugey : AS Montréal

Poule Q Haut Bugey : Plastics Vallée FC

# COMMISSIONS des TERRAINS et INSTALLATIONS SPORTIVES

## Informations préliminaires pour les classements

Les présents classements proposés par la ligue (CRTIS), deviendront effectifs qu'au retour de l'accord de la fédération (CFTIS) après vérification et confirmation.

**La commission rappelle que les zones de sécurité, doivent être libres de tout obstacle (main courante, buts de football rabattables, abris joueurs, mâts d'éclairage...) pour une distance minimum de 2,50 m (article 3.3 des règlements fédéraux en vigueur à ce jour)**

## Demande d'Avis Préalable installation

- Grand Bourg Agglomération pour la création de vestiaires au stade des Buclanes de Certines. Dossier transmis à la ligue.

## Vérification à la suite de la fin de travaux ayant fait l'objet d'une demande de subvention FAFA

- Stade municipal de Champagne en Valromey NNI 010790101 – rapport rédigé par la CDTIS et transmis à la ligue.

## Vérifications initiales ou décennales des installations

- Complexe sportif de Saint Bénigne NNI 013370101 – rapport à rédiger par la CDTIS.
- Stades municipaux de Saint Jean de Niois NNI 013610101 et NNI 013610102 – rapports à rédiger par la CDTIS.
- Stade municipal de Bettant NNI 01410101 – rapport rédigé par la CDTIS et transmis à la ligue.
- Stade municipal de Gléteins 2 de Jassans NNI 011940102 – rapport à rédiger par la CDTIS.
- Stade Beach soccer de Saint Etienne du Bois NNI 013506601 – rapport rédigé par la CDTIS et transmis à la ligue.

## Vérifications initiales ou bisannuelles (iodures métalliques) ou quadri annuelles (LED) des éclairages

- Stades Michel Audergon 1 et 2 NNI 011920101 et 011920102 d'Izernore – rapports rédigés par la CDTIS et transmis à la ligue.

## Programmation des mois de mai et juin 2025

- Stade de la Besace 1 de Saint Etienne sur Reyssouze NNI 013520101 (éclairage)
- Stades Pierre Granger 1 et 2 NNI 010530201 et NNI 010530202 de Bourg en Bresse (installations)
- Stade municipal de Dortan NNI 011480102 (nouvelle installation de foot à 8)
- Stade municipal de Servas NNI 014050101 (installation)
- Gymnase Domagne de Ceyzériat NNI 010729901 (installation)

Pour la CDTIS : JF JANNET

# LES CLUBS ANNONCENT



**L'ASGGM vous invite à son tournoi en extérieur à Guereins**

**Le samedi 31 mai la journée de 9h à 16h**

- ENGAGEMENT DE 2 ÉQUIPES MAXIMUM PAR CLUB DANS LA LIMITE DES PLACES DISPONIBLES (16 ÉQUIPES).

- ÉQUIPES COMPOSÉES DE 3 JOUEURS + 1 GARDIEN ET 2 REMPLAÇANTS AU MAXIMUM

- LE PLANNING VOUS SERA COMMUNIQUÉ ULTÉRIEUREMENT

- UN BULLETIN D'INSCRIPTION EST À VOTRE DISPOSITION ET DOIT-NOUS ÊTRE RETOURNÉ : AVANT LE 16 AVRIL

JOINDRE IMPÉRATIVEMENT UN CHÈQUE DE 25 € POUR 1 ÉQUIPE (40 € POUR 2 ÉQUIPES)  
CHÈQUE À L'ORDRE : ASGGM

VOUS POUVEZ FAIRE UNE PRÉ-INSCRIPTION PAR MAIL QUI SERA VALIDÉE À LA RÉCEPTION DU CHÈQUE QUE :

[diennetflorian@yahoo.fr](mailto:diennetflorian@yahoo.fr)

TOURNOI U7 du samedi 31 Mai 2025

Nom du Club : .....

Nom du Responsable : .....

Email du responsable : .....

Nombre d'équipe :

Le chèque est à retourner par voie postal à monsieur Florian Diennet à l'adresse suivante : 183 rue Bourchanin St Symphorien d'Ancelle



**L'ASGGM vous invite à son tournoi en extérieur à Guéreins**

**Le dimanche 1 juin la journée de 9h à 16h**

- ENGAGEMENT DE 2 ÉQUIPES MAXIMUM PAR CLUB DANS LA LIMITE DES PLACES DISPONIBLES (16 ÉQUIPES).  
2 NIVEAUX FORT / FAIBLE

- ÉQUIPES COMPOSÉES DE 4 JOUEURS + 1 GARDIEN ET 2 REMPLAÇANTS AU MAXIMUM

- LE PLANNING VOUS SERA COMMUNIQUÉ ULTÉRIEUREMENT

- UN BULLETIN D'INSCRIPTION EST À VOTRE DISPOSITION ET DOIT-NOUS ÊTRE RETOURNÉ : AVANT LE 16 AVRIL

JOINDRE IMPÉRATIVEMENT UN CHÈQUE DE 25 € POUR 1 ÉQUIPE (40 € POUR 2 ÉQUIPES)  
CHÈQUE À L'ORDRE : ASGGM

VOUS POUVEZ FAIRE UNE PRÉ-INSCRIPTION PAR MAIL QUI SERA VALIDÉE À LA RÉCEPTION DU CHÈQUE QUE :

[diennetflorian@yahoo.fr](mailto:diennetflorian@yahoo.fr)

TOURNOI U9 du Dimanche 1 Juin 2025

Nom du Club : .....

Nom du Responsable : .....

Email du responsable : .....

Nombre d'équipe :

Le chèque est à retourner par voie postal à monsieur Florian Diennet à l'adresse suivante : 183 rue Bourchanin St Symphorien d'Ancelle



**L'ASGGM vous invite à son tournoi en extérieur à Guéreins**

**Le samedi 14 juin de 9h à 17h**

- ENGAGEMENT DE 2 ÉQUIPES MAXIMUM PAR CLUB DANS LA LIMITE DES PLACES DISPONIBLES (16 ÉQUIPES).  
2 NIVEAUX FORT / FAIBLE + PHASE FINAL

- ÉQUIPES COMPOSÉES DE 8 JOUEURS + 3 REMPLAÇANTS AU MAXIMUM

- LE PLANNING VOUS SERA COMMUNIQUÉ ULTÉRIEUREMENT

- UN BULLETIN D'INSCRIPTION EST À VOTRE DISPOSITION ET DOIT-NOUS ÊTRE RETOURNÉ : AVANT LE 16 AVRIL

JOINDRE IMPÉRATIVEMENT UN CHÈQUE DE 30 € POUR 1 ÉQUIPE (50 € POUR 2 ÉQUIPES)  
CHÈQUE À L'ORDRE : ASGGM

VOUS POUVEZ FAIRE UNE PRÉ-INSCRIPTION PAR MAIL QUI SERA VALIDÉE À LA RÉCEPTION DU CHÈQUE QUE :

[diennetflorian@yahoo.fr](mailto:diennetflorian@yahoo.fr)

TOURNOI U11 du Samedi 14 Juin 2025

Nom du Club : .....

Nom du Responsable : .....

Email du responsable : .....

Nombre d'équipe :

Le chèque est à retourner par voie postal à monsieur Florian Diennet à l'adresse suivante : 183 rue Bourchanin St Symphorien d'Ancelle



**L'ASGGM vous invite à son tournoi en extérieur à Guéreins**

**Le dimanche 15 juin de 9h à 17h**

- ENGAGEMENT DE 2 ÉQUIPES MAXIMUM PAR CLUB DANS LA LIMITE DES PLACES DISPONIBLES (16 ÉQUIPES).  
2 NIVEAUX FORT / FAIBLE + PHASE FINAL

- ÉQUIPES COMPOSÉES DE 8 JOUEURS + 3 REMPLAÇANTS AU MAXIMUM

- LE PLANNING VOUS SERA COMMUNIQUÉ ULTÉRIEUREMENT

- UN BULLETIN D'INSCRIPTION EST À VOTRE DISPOSITION ET DOIT-NOUS ÊTRE RETOURNÉ : AVANT LE 16 AVRIL

JOINDRE IMPÉRATIVEMENT UN CHÈQUE DE 30 € POUR 1 ÉQUIPE (50 € POUR 2 ÉQUIPES)  
CHÈQUE À L'ORDRE : ASGGM

VOUS POUVEZ FAIRE UNE PRÉ-INSCRIPTION PAR MAIL QUI SERA VALIDÉE À LA RÉCEPTION DU CHÈQUE QUE :

[diennetflorian@yahoo.fr](mailto:diennetflorian@yahoo.fr)

TOURNOI U13 du Dimanche 15 Juin 2025

Nom du Club : .....

Nom du Responsable : .....

Email du responsable : .....

Nombre d'équipe :

Le chèque est à retourner par voie postal à monsieur Florian Diennet à l'adresse suivante : 183 rue Bourchanin St Symphorien d'Ancelle



Clinic

# STAGE DE FOOTBALL 2025

5 jours de stage en **demi-pension**

Pour **filles et garçons**, de 7 à 16 ans, de tous niveaux

30h de foot ludiques  
**technologies innovantes**

**kit adidas** inédit + ballon + gourde  
+ sac de sport léger

Finale à **Madrid**

Liste de stages 2025  
[www.frmclinics.fr](http://www.frmclinics.fr)

S'inscrire ici



**A.S. ATTIGNAT**

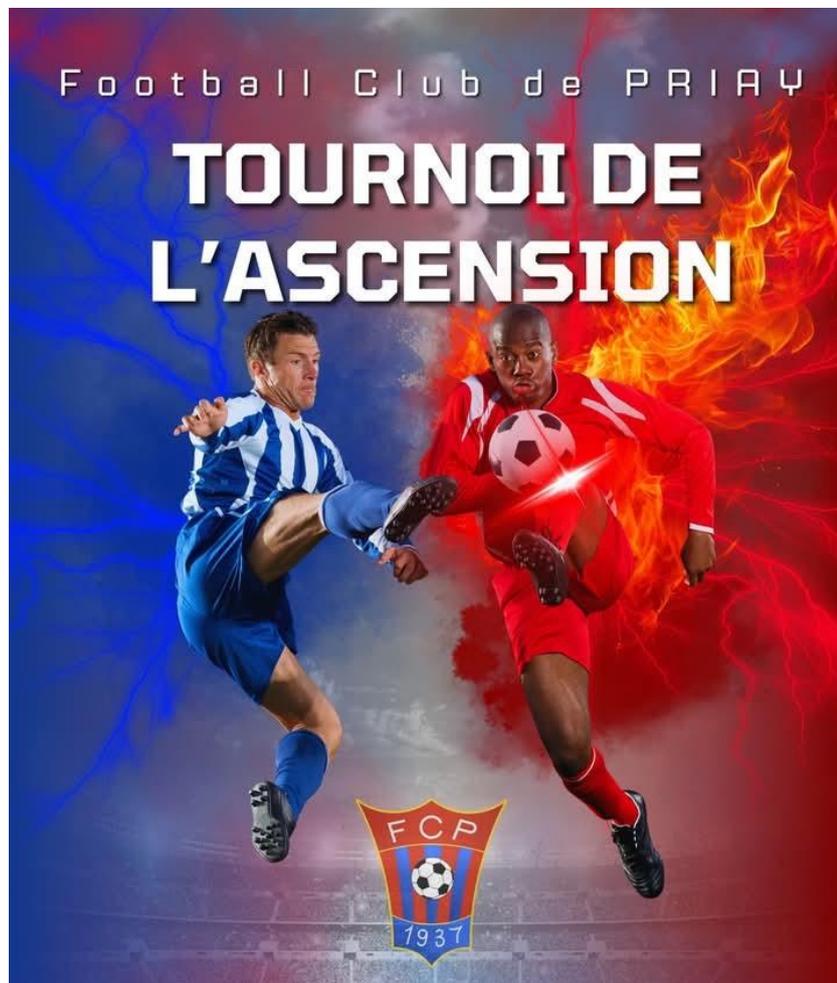
21.07.2025 - 25.07.2025

## « Le club de L'AS Attignat accueillera sur nos infrastructures un stage Real Madrid »

Encadré par des éducateurs formés par les instances du Real Madrid, ce stage est une opportunité unique dans notre secteur pour les jeunes de 7 à 16 ans.

Le meilleur stagiaire sera retenu pour participer à une finale à Madrid.

Pour tout renseignement, contacter Thibaut Bozonnet au 06.60.28.71.81



**Tournoi du jeudi 29 mai**

U11 de 8h à 13h

U13 de 14h à 18h30

U15 de 19h30 à 22h

Féminines de 19h30 à 23h

**Vendredi 30 mai**

U9 de 10h à 14h

Vétérans de 19h à 23h



# U S VAUX EN BUGEY

**28 & 29 JUIN**

**1ère Edition tournois jeunes**

**U7 U9 28 JUIN**

**U11 29 JUIN**

**12 RUE DES CATTES  
01150 VAUX-EN-BUGEY**

**BUVETTE ET RESTAURATION SUR PLACE**



## BULLETIN D'INSCRIPTION TOURNOI DE US VAUX EN BUGEY

NOTRE ASSOCIATION SPORTIVE (NOM) :  
SOUSHAITE ENGAGER (ENTOURER LA (LES) CATÉGORIE(S)) :

POUR LE TOURNOI U7 : 1 ÉQUIPE (30 €) / 2 ÉQUIPES (50 €)  
NOM DU RESPONSABLE :  
TÉLÉPHONE :  
E-MAIL :

POUR LE TOURNOI U9 : 1 ÉQUIPE (30 €) / 2 ÉQUIPES (50 €)  
NOM DU RESPONSABLE :  
TÉLÉPHONE :  
E-MAIL :

POUR LE TOURNOI U11 : 1 ÉQUIPE (30 €) / 2 ÉQUIPES (50 €)  
NOM DU RESPONSABLE :  
TÉLÉPHONE :  
E-MAIL :

BULLETIN D'INSCRIPTION À RENVoyer À L'ADRESSE SUIVANTE  
ACCOMPAGNÉ DU CHÈQUE À L'ORDRE DU CLUB

**KERDJA YOUNGOURTHEN  
449 QUAI DU BUIZIN  
01150 VAUX EN BUGEY**

POUR TOUTES INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES  
CONTACTEZ-NOUS  
YOUNGOURTHEN : 06/52/64/34/62  
MAX : 06/84/69/23/50

### LE SAMEDI :

CATÉGORIE U7 ET U9 LE SAMEDI 28 JUIN DE 9H À ENVIRON 15H30.

- **CATÉGORIE U7 :** 16 ÉQUIPES RÉPARTIES EN 2 POULES DE 8 ÉQUIPES CHAQUE ÉQUIPE JOUERA 7 MATCHS DE POULES ET 1 MATCH DE CLASSEMENT. CHAQUE ÉQUIPE SE COMPOSERA DE 4 JOUEURS + 3 REMPLAÇANTS, TOUS LES JOUEURS SERONT RÉCOMPENSÉS.
- **CATÉGORIE U9 :** 12 ÉQUIPES RÉPARTIES EN 2 POULES DE 6 ÉQUIPES CHAQUE ÉQUIPE JOUERA 5 MATCHS DE POULES ET 1 MATCH DE CLASSEMENT. CHAQUE ÉQUIPE SE COMPOSERA DE 5 JOUEURS + 3 REMPLAÇANTS. TOUS LES JOUEURS SERONT RÉCOMPENSÉS.

### LE DIMANCHE :

- **CATÉGORIE U11 :** LE 29 JUIN DE 9H À ENVIRON 15H30.  
12 ÉQUIPES RÉPARTIES EN 2 POULES DE 6 ÉQUIPES. CHAQUE ÉQUIPE JOUERA 5 MATCHS DE POULES ET 1 MATCH DE CLASSEMENT. CHAQUE ÉQUIPE SE COMPOSERA DE 8 JOUEURS + 3 REMPLAÇANTS. TOUS LES JOUEURS SERONT RÉCOMPENSÉS.

**2 ÉQUIPES MAX DE CHAQUE CLUB PAR CATÉGORIE.**

LES BULLETINS D'INSCRIPTION SERONT PRIS EN COMPTE DANS L'ORDRE  
D'ARRIVÉE, DATE LIMITE D'INSCRIPTION LE 01/05/2025.

# TOURNOI DE FOOT



6.7.8 JUIN 2025

U7

U9

U11

U13

DIMANCHE 8

SAMEDI 7

SIXTE  
VENDREDI 6 EN NOCTURNE

ORGANISÉ PAR



SPONSORISÉ PAR



Réservation au 0749987893  
ou [lastcyrienne.ussc@gmail.com](mailto:lastcyrienne.ussc@gmail.com) avant le 24 Mai

L'Amberieu FC lance sa première édition de tournoi U18 et inter-entreprise

Nous vous invitons à cette nouvelle formule inédite dans des conditions optimales pour les joueurs mais aussi des animations pour les plus petits !

Restauration et Buvette sur place.

Les places sont limitées alors à vos inscriptions !

Contactez Emeric au 06.78.23.51.30

**AFC** Amberieu Football Club

## TOURNOI U16 - U17 - U18

SUR LE TERRAIN HONNEUR **Première édition**

**Samedi 7 juin - Accueil 15h, Début 16h**  
**⚠ Date limite d'inscription : 1er juin !**

**16 équipes - 2 terrains**  
**50€ par équipe, 80€ pour 2 équipes**  
**10 joueurs max / équipe**

Restauration/barbecue sur place, animations (crossbar challenge, tombola, chateau gonflable pour les enfants...)

**Renseignements et inscription**  
**Emeric - 06 78 23 51 30**

---

**AFC** Amberieu Football Club

## TOURNOI INTER-ENTREPRISES

SUR LE TERRAIN HONNEUR **Nouvelle formule**

**Dimanche 8 juin - Accueil 15h, Début 16h**  
**⚠ Date limite d'inscription : 1er juin !**

**16 équipes - 2 terrains**  
**20€ par joueur (formule repas et une boisson inclus)**  
**10 joueurs max / équipe, + 2 offerts pour 2 dirigeants**

Restauration/barbecue sur place, animations (crossbar challenge, tombola, chateau gonflable pour les enfants...)

**Renseignements et inscription**  
**Emeric - 06 78 23 51 30**



Correspondance à retourner à :  
 Mlle BERRY Sophie  
 750 route de Ternant, Bâtiment A  
 01570 FEILLENES  
 Tél. : 06.50.19.50.02  
 Courriel : sophie.berry86@yahoo.fr



Feillens, le 25 janvier 2025

Madame, Monsieur,

L'U.S. FEILLENES vous invite à venir participer à son traditionnel tournoi le **SAMEDI 7 JUIN 2025**.

L'U.S.F. vous garantit un tournoi de qualité avec :

- un temps d'attente limité entre les matchs
- une formule à **deux niveaux** pour les U9 et les U11 (*en fonction des inscriptions*)
- une petite récompense pour chaque joueur
- un buffet et une buvette tout au long de la journée.

Le programme de cette nouvelle édition sera le suivant (*les horaires seront communiqués ultérieurement*) :

- ◆ **Matin** U7 - U9
- ◆ **Après-midi** U11

Le droit d'inscription s'élève à **30€ par équipe U7 et U9 et 35€ par équipe U11**.

Le planning des matchs et le règlement du plateau seront adressés aux responsables indiqués sur le bulletin d'inscription avant le tournoi.

*Nous espérons que vous honorez cette journée épanouissante et riche pour nos champions.*

Nous vous remercions de bien vouloir nous retourner le bulletin d'inscription ci-joint, **accompagné de votre règlement (virement possible sur demande), au plus tard le 30 avril 2025** afin de nous permettre d'établir le planning des matchs.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations sportives.

La Commission Jeunes U.S.F.

► **POUR TOUTS RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES :**  
 M. RUDE Antoine, Responsable Technique Jeunes : 06.30.23.67.71

Complexe sportif - route des Dimes - 01570 FEILLENES | 03.85.30.17.12 | 508642@laurafoot.org  
 Fondée en 1947 | FFF n° 508642 | n° agrément sports 01 4513 du 20/04/1956



## BULLETIN D'INSCRIPTION PLATEAU JEUNES US FEILLENES SAMEDI 7 JUIN 2025

### CATEGORIES U7, U9 ET U11

NOM DU CLUB : .....

Catégorie	Nombre d'équipes		Prix	Prix total
	1 <sup>ER</sup> NIVEAU	2 <sup>EME</sup> NIVEAU		
U7			30 €	
U9			30 €	
U11			35 €	
<b>TOTAL</b>				

NOM DU RESPONSABLE : .....

TELEPHONE : .....

ADRESSE E-MAIL : .....

CACHET DU CLUB :

SIGNATURE :

Bulletin à retourner **accompagné du règlement** à :  
 Mlle BERRY Sophie - 750 route de Ternant, Bâtiment A - 01570 FEILLENES  
 Tél. : 06.50.19.50.02  
 Courriel : sophie.berry86@yahoo.fr

**POSSIBILITÉ DE RÉGLER PAR VIREMENT SUR DEMANDE**

**LES CLUBS RECHERCHENT**



**U15 - Séniors**

**Le CLUB DE SAINT - DENIS  
RECHERCHE DES EDUCATEURS**

**SENIORS NIVEAU DÉPARTEMENTAL  
Diplômé ou non  
Formation  
prise en charge par le club**



**Merci de contacter Contact :  
Olivier SAUDRAIS  
06.19.76.71.92**



# RECHERCHE ÉDUCATEUR CATÉGORIE U17

**NIVEAU DÉPARTEMENTAL**

**DIPLÔMÉ OU NON  
FORMATIONS PRISE EN  
CHARGE PAR LE CLUB**

**ENTRAÎNEMENTS**

**LES MARDIS ET JEUDIS**

**CONTACT :**

**Maxime CARVALHO**

**06.24.23.92.99**



**LABEL JEUNES FFF  
CRÉDIT AGRICOLE  
2024-2027**

**ESPOIR**



**FC PRIAY**

# REJOINS! NOUS !

**RECHERCHE COACHS** 🔍

**POUR LES ÉQUIPES  
U7, U9, U11, U13, U15 ET U17**

- ✓ Tu es passionné
- ✓ Tu es disponible
- ✓ Tu veux faire partie d'une équipe de coachs formidable

**CONTACTE-NOUS !**

✉ [Joh.ryser@gmail.com](mailto:Joh.ryser@gmail.com)

☎ 06 06 55 71 46